

Fiche de Données de Sécurité Canada – conformément à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date de révision: le 11 mai, 2021 Date: le 30 mars, 2021

Page: 1/8

Nom commercial: BE SHINE TISSU MURAL

SECTION 1: Identification

Identificateur de produit: Be Shine Tissu Mural

Synonymes: Revêtement mural, Tissu, Textile

Autres moyens d'identification: Sans objet **No. de Fiche:** Sans objet

Usage recommandé: Revêtement mural.

Restrictions d'utilisation: Des utilisations autres que comme recommandé ci-dessous.

Identificateur du fournisseur initial:

Fournisseur: Be Shine Textile Inc. **Adresse:** 63 McCarty Cres.

Markham, ON, L3P 4R5

Canada

Site Internet: www.beshinetextile.com

Téléphone: 1-647-498-7999, Heures d'ouverture: 9h00 à 17h00, du lundi au

vendredi. (Zone de l'Est)

Numéro de téléphone d'urgence: Pas disponible

SECTION 2: Identification des dangers

Classification du produit conformément à la Loi sur les produits dangereux (2015) (Canada)/ Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015):

Classification de la substance ou du mélange (SGH-CANADA)

Non classé

Éléments d'étiquetage (SGH-CANADA)

Pictogrammes de danger : Sans objet
Mention d'avertissement : Sans objet
Mentions de danger : Sans objet
Conseils de prudence : Sans objet

Dangers physiques et pour la santé non classifiés ailleurs: Sans objet

Pourcentage du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue :

Sans objet

Date de révision: le 11 mai, 2021 Page 1 de 8

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Mélange : Ce produit contient du dioxyde de titane lié à une matrice polymère. Le dioxyde de titane peut-être cancérogène pour l'homme s'il est inhalé sous forme de poussière fine ou ultra-fine. Ce produit ne devrait pas libérer de dioxyde de titane dans les circonstances prévues; par conséquent, il ne devrait pas être dangereux. Ce produit n'est pas classé comme dangereux ; par conséquent, la divulgation de la composition n'est pas nécessaire.

SECTION 4: Premiers soins

Description des premiers secours:

Inhalation: En cas de symptômes, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin si les symptômes apparaissent.

Contact cutanée: Le produit ne devrait pas être dangereux en contact avec la peau. Mais si vous êtes concerné, retirez toute poudre résiduelle des boutures de tissu. Rincer la peau à grande eau. Appeler un médecin en cas d'irritation.

Contact oculaire: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau si la victime est parfaitement consciente et lucide. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne devrait pas être plus qu'un risque de blocage et d'étouffement.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés: Aucuns symptômes ne sont prévus selon les expositions habituelles à ce produit. Peut causer l'irritation légère des yeux et du système respiratoire en cas de contact physique avec des boutures de tissu. En cas d'ingestion, il y a un risque de blocage et d'étouffement. L'inhalation des boutures de tissu en poudre peut causer une irritation légère du nez, la gorge et des voies respiratoires (l'irritation physique). Pas classifie comme irritant pour les voies respiratoires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés: Ce produit ne devrait pas être classé comme inflammable. Bien qu'il puisse prendre feu ou fondre sous une chaleur élevée. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matériaux environnants.

Date de révision: le 11 mai, 2021 Page 2 de 8

Agents extincteurs inappropriés: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit dangereux: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation. La décomposition thermique peut générer: du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, de l'oxyde de titane, du formaldéhyde, de l'acétaldéhyde, de l'éthylène, de l'éthanol, du méthanol, acide acétique, acétone et autres produits de combustion dangereux inconnus.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Porter de la protection complète du corps. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence: Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage (selon l'information fournie dans la Section 8). Éviter de respirer les poussières du produit, et éviter tout contact avec les yeux.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage: Si les boutures de tissu sont assez grand, ramasser manuellement et éliminer de manière appropriée. Pour les poussières: Balayer ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières.

Éviter le rejet des poussières à l'égout, les drains, et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Contacter les autorités locales en cas d'un déversement dans les égouts ou des milieux aquatiques.

SECTION 7: Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention: Porter des vêtements de protection personnelle appropriée (regarder Section 8). Ne pas respirer les poussières du produit. Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation du produit. Adopter de bonnes habitudes d'hygiène. Évitez les mesures de manutention qui créent des poussières.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités: Conserver dans un endroit frais, sec et bien aérer. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition professionnelle:

Le dioxyde de titane ne devrait pas être libéré de ce produit; cependant, nous avons fourni les limites d'exposition pour cette substance ci-dessous au cas où vous utiliseriez ce produit d'une manière imprévue. Si tel est le cas, veuillez contacter le fournisseur avant utilisation car les dangers de ce produit peuvent être différents.

Date de révision: le 11 mai, 2021 Page 3 de 8

En l'absence de toute autre limite d'exposition, nous avons fourni les limites de l'OSHA et l'ACGIH pour les Particules non-réglementées autrement (PNOR) / Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées par ailleurs (PNOS) :

Matière	NIOSH REL-TWA	OSHA PEL-TWA	ACGIH TLV-TWA
Dioxyde de titane	Concentration la plus basse que possible. Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé (IDLH): 10 mg/m³	15 mg/m³ (poussière totale) 5 mg/m³ (resp)	10 mg/m ³
Particules non- réglementées autrement/non-spécifiées par ailleurs	Pas disponible	15 mg/m ³ (tot.)	10 mg/m ³ (Inh.) 3 mg/m ³ (Resp.)

Tot : totale Inh : Inhalable Resp : Respirable

Contrôles d'ingénierie appropriés: Une ventilation générale est acceptable. Mais, les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. En case de génération de poussières lors d'une manipulation, utiliser la ventilation appropriée afin de maintenir une teneur en polluants dans l'air endeçà des limites d'exposition.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Protection des yeux/ du visage: Porter des lunettes de sécurité ou si des poussières sont

dégager, des lunettes de protection. Ne pas porter de verres

de contact.

Protection cutanée et des mains: Éviter contact des poussières avec la peau. Porter des

vêtements et des gants protectifs en caoutchouc.

Protection respiratoire: Si les poussières sont libérées et la ventilation locale ne peut

pas maintenir l'exposition en- deçà des limites d'exposition, porter un respirateur approprié muni de cartouches contre les

poussières.

Danger thermal: S'il est fondu, ce produit peut coller à la peau et provoquer

des brûlures thermiques.

Disposition générales: Minimiser l'exposition. S'assurer de la disponibilité

d'équipement de protection approprié sur les lieux de travail, respecter la règlementation en vigueur portant sur la santé et la sécurité au travail, et suivre les recommandations du comité de santé et sécurité au travail. Contacter un

professionnel de la santé et de la sécurité ou le fabricant de

l'équipement de protection individuelle pour des informations spécifiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence: Tissu multicolore.

Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Sans objet
pH: Sans objet
Point de fusion et point de congélation: Sans objet

Point d'ébullition et

la gamme de point d'ébullition:Sans objetPoint d'éclair:Sans objetTaux d'évaporation:Sans objectInflammabilité (solide, gaz):Pas disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites inferieures d'inflammabilité : Pas disponible Limites supérieures d'inflammabilité: Pas disponible Limites inferieures d'explosibilité: Pas disponible Limites supérieures d'explosibilité: Pas disponible

Pression de vapeur:Sans objectDensité de vapeur:Sans objetDensité relative:Pas disponibleSolubilité:Non soluble

Coefficient de partage

(n-octanol/eau):Sans objetTempérature d'auto-inflammation:Pas disponibleTempérature de décomposition:Pas disponibleViscosité:Sans objet

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions normales d'utilisation prévues. **Stabilité chimique:** Stable dans les conditions normales d'utilisation prévues.

Risque de réactions dangereuses: Réactions dangereuses ne sont pas anticipées.

Conditions à éviter: Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles: Peut réagir avec des agents oxydants forts. Produits de décomposition dangereux: Le produit ne devrait pas se décomposer.

La décomposition thermique génère : (Regardez Section 5).

SECTION 11: Données toxicologiques

Les renseignements sur les voies d'exposition probables :

Ingestion, inhalation (poussières) et contact avec la peau et les yeux.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:

Aucuns symptômes ne sont prévus selon les expositions habituelles à ce produit. Peut causer l'irritation légère des yeux et du système respiratoire en cas de contact physique avec des boutures de tissu. En cas d'ingestion, il y a un risque de blocage et d'étouffement. L'inhalation des boutures de tissu en poudre peut causer une irritation légère du nez, la gorge et des voies respiratoires (l'irritation physique). Pas classifie comme irritant pour les voies respiratoires.

Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:

Corrosion/irritation cutanée: Pas classifié comme une irritant de la peau, selon des

informations disponibles sur les composants connus de ce

produit.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Pas classifié comme une irritant des yeux, selon des

informations disponibles sur les composants connus de ce

produit.

Sensibilisation respiratoire: Pas anticipé de provoquer une sensibilisation respiratoire

basée sur l'information disponible sur le produit.

Sensibilisation cutanée: Pas anticipé de provoquer une sensibilisation cutanée basée

sur l'information disponible sur le produit.

Mutagenicité sur les cellules germinales: Pas anticipé de provoquer de la mutagenicité basée sur

l'information disponible sur le produit.

Cancérogénicité: Pas anticipé de provoquer de la cancérogénicité basée sur

l'information disponible sur le produit.

Ce produit contient du dioxyde de titane qui est classifie comme cancérogène selon le CIRC (catégorie 2b) mais on ne s'attend pas que le produit contienne du dioxyde de titane

libre et qu'il ne libère pas de dioxyde de titane libre.

Toxicité pour la reproduction: Pas anticipé de provoquer de toxicité pour la reproduction

basée sur l'information disponible sur le produit.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles – Exposition unique: Pas anticipé de provoquer de toxicité spécifique pour

certains organes cibles après une exposition unique. Pas classifie comme un irritant des voies respiratoires, selon des informations disponibles sur les composants connus de ce

produit.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles – Exposition répétée: Pas anticipé de provoquer de toxicité spécifique pour

certains organes cibles après une exposition prolongée ou

répétée. Un contact cutané prolongé ou répété peut

provoquer une dermatite.

Danger par aspiration : Pas anticipé d'être un danger par l'aspiration.

Les valeurs numériques de toxicité:

Sans objet

Estimation de la toxicité aiguë du produit:

Toxicité aiguë (voie orale) – Pas disponible Toxicité aiguë (cutanée) – Pas disponible Toxicité aiguë (d'inhalation) – Pas disponible

Autres informations: Pas disponible

SECTION 12: Données écologiques

Écotoxicité:

Données de produit: Pas déterminé.

Persistance et dégradation:Pas déterminé.Potentiel de bioaccumulation:Pas déterminé.Mobilité dans le sol:Pas déterminé.Autres effets nocifs:Pas déterminé.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Produit - Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.

Emballages contaminés – Sans objet.

SECTION 14: Transport Information

Non réglementé pour le transport selon le TMD (Transport des Marchandises Dangereuses) (Canada).

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Canada:

Classification conformément à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT 2015): Voir Section 2.

Date de révision: le 11 mai, 2021 Page 7 de 8

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

SECTION 16: Autres informations

Date de révision: le 11 mai, 2021

Contacter le fournisseur (listé dans Section 1) pour toute information concernant quoi que ce soit dans cette fiche ou des questions sur ce produit.

Autres acronymes utilisés dans cette Fiche:

Autres acronymes utilisés dans cette Fiche :		
ACGIH-TLV-TWA	American Conference of Governmental Industrial Hygienists-	
	Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition)	
AIHA	American Industrial Hygiene Association	
CL50	Concentration létal, 50%	
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer	
DL50	Dose létal, 50%	
HMIS	Hazardous Materials Identification System (US)	
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer	
IDLH	Immediately Dangerous to Life or Health (Immédiatement	
	dangereux pour la vie ou la santé)	
MSHA	Mine Safety and Health Administration (US)	
NFPA	National Fire Protection Association (US)	
NIOSH - REL	National Institute for Occupational Safety and Health (US) –	
	Recommended Exposure Limit (Limite d'Exposition	
	Recommandée)	
OMI	l'Organisation Maritime International	
OSHA - PEL	Occupational Safety and Health Administration (US) –	
	Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition permise)	
PNOR	Particulates Not Otherwise Regulated (OSHA)	
PNOS	Particulates Not Otherwise Specified (ACGIH)	
SGH-CA	System Global Harmonisé - Canada	
SIMDUT	System d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées	
	au Travail	
STEL	Short-Term Exposure Limit (limite d'exposition à court terme)	
TSCA	Toxic Substances Control Act (US)	
TWA	Time Weighted Average (Moyenne pondérée en fonction du	
	temps)	
US DOT	Department of Transport (Département de transport) des	
	États-Unis.	

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associes a ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document. Si le produit est utilisé d'une manière non prévue, des risques supplémentaires peuvent s'appliquer.

Date de révision: le 11 mai, 2021